

- par voie postale : 6, rue de Verdun - 35500 VITRE
- ou à déposer à la scolarité (Vitré)
- ou par mail, à l'adresse – **AU FORMAT PDF** :
inscriptionconservatoire@vitrecommunaute.org

du 3 au 24 juin 2023

ENFANTS / ETUDIANTS

ADULTE

L'inscription en Art Dramatique fait l'objet d'un dossier distinct

Encadré réservé à l'administration : ex-PDI / 2D instru / AD + M./ Excel / Saisie iM / **Discipline(s)** :

L'élève

Réinscription (*) ou Nouvelle inscription

(*) Privilégier si possible la réinscription en ligne via votre espace personnel EXTRANET IMUSE



NOM : PRENOM :

Date de naissance :/...../.....

Tél (si élève majeur) : Email :

Niveau scolaire (en septembre 2023) : Etablissement scolaire :

Enfant bénéficiaire de l'Allocation Rentrée Scolaire : oui non

Enfant ayant suivi le dispositif C.H.A.M. : oui

Les responsables

Responsable 1 - Destinataire des factures

NOM : PRENOM :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tél 1 : Tél 2 :

Email @ :

Profession : Catégorie socio-professionnelle * :

Responsable 2

NOM : PRENOM :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tél 1 : Tél 2 :

Email@ :

Profession : Catégorie socio-professionnelle * :

* Les numéros de la catégorie socio-professionnelle (CSP) :

1 – Agriculteur exploitant	9 – Cadre admin. et commerc. d'entreprise	17 – Contremaître, agent de maîtrise	25 – Ouvrier agricole
2 – Artisan	10 – Ingénieur, cadre techn. d'entreprise	18 – Employé civil, agent service, fonct. Publ	26 – Retraité agriculteur exploitant
3 – Commerçant et assimilé	11 – Instituteur et assimilé	19 – Policier et militaire	27 – Retraité artisan, commerc., chef d'entr.
4 – Chef d'entreprise de 10 salariés ou plus	12 – Profession interm. santé, travail social	20 – Employé administratif d'entreprise	28 – Retraité cadre et professions interm.
5 – Profession libérale	13 – Clergé, religieux	21 – Employé de commerce	29 – Retraité employé ou ouvrier
6 – Cadre de la fonction publique	14 – Profession interm. adm. fonct. publ.	22 – Person. service direct aux particuliers	30 – Chômeur n'ayant jamais travaillé
7 – Professeur et assimilé	15 – Profession interm. adm. commerce entr.	23 – Ouvrier qualifié	31 – Personnes sans activité professionnelle
8 – profession information, arts, spectacle	16 – Technicien	24 – Ouvrier non qualifié	

Attestation de Quotient Familial de votre organisme (CAF, MSA...) de moins de 4 mois, à joindre pour toute demande d'inscription enfant/étudiant. En l'absence de justificatif, le tarif le plus élevé s'appliquera.

Demande de prélèvement automatique : oui non

Joindre le mandat de prélèvement complété + RIB (demande à renouveler chaque année)

Grille tarifaire, règlement intérieur, plaquette de présentation et formulaire de prélèvement automatique disponibles en ligne sur <https://www.vitrecommunaute.org/listes/conservatoire-de-musique-et-dart-dramatique/> ou sur simple demande auprès du secrétariat.

Lieu de cours souhaité : (en fonction du nombre d'élèves inscrits dans les disciplines)

- Vitré
 Argentré-Du-Plessis
 Châteaubourg
 La Guerche-de- Bretagne

Choix de la discipline : Préciser choix 1 / choix 2

 pour **tout parcours instrumental** ⇒ **renseigner la ou les disciplines souhaitées ICI** 

Disciplines classiques à partir de 7 ans			Disciplines musiques actuelles à partir de 8 ans
<input type="checkbox"/> Violon	<input type="checkbox"/> Flûte traversière	<input type="checkbox"/> Trombone	<input type="checkbox"/> Batterie
<input type="checkbox"/> Alto	<input type="checkbox"/> Hautbois.....	<input type="checkbox"/> Tuba	<input type="checkbox"/> Claviers
<input type="checkbox"/> Violoncelle	<input type="checkbox"/> Basson	<input type="checkbox"/> Cor d'harmonie	<input type="checkbox"/> Guitare électrique.....
<input type="checkbox"/> Contrebasse	<input type="checkbox"/> Saxophone	<input type="checkbox"/> Piano	<input type="checkbox"/> Guitare basse
<input type="checkbox"/> Harpe	<input type="checkbox"/> Clarinette	<input type="checkbox"/> Accordéon chromatique.....	(à partir de 10 ans)
<input type="checkbox"/> Guitare classique..... (à partir de 8 ans)	<input type="checkbox"/> Trompette.....	<input type="checkbox"/> Percussions.....	
	<input type="checkbox"/> Chant lyrique (à partir de 16 ans)		

Location d'instrument souhaitée : oui non (conditions de location - à consulter sur la grille tarifaire)
(tout instrument - sauf : batterie, piano, harpe et guitare)

Profil de l'élève :

- élève **débutant** dans la discipline choisie
 élève **non débutant** dans la discipline choisie / préciser le nombre d'années de pratique :
 élève ayant déjà eu une pratique musicale **autre** / préciser l'instrument et le nombre d'années de pratique :

ENFANTS - ETUDIANTS

INITIATION À LA MUSIQUE – de 4 à 7 ans

pour les élèves de Moyenne et Grande Section

Eveil musical - durée du cours : 45 min

- Vitré
 Argentré-Du-Plessis
 Châteaubourg
 La Guerche-de- Bretagne
 mercredi 15h-15h45
 [mercredi 10h30-11h15]
 [mercredi 15h-15h45]
 [mercredi 13h30-14h15]
 mercredi 16h-16h45

pour les élèves de CP et CE1

Découverte instrumentale - durée du cours 1h

- Argentré-Du-Plessis [mercredi 9h30-10h30]
 La Guerche-de- Bretagne [mercredi 11h15-12h15]

Parcours découverte instrumentale - durée du cours 1h15 : 45 min (éveil) + 30 min (atelier instrumental)

- Vitré
 Châteaubourg [mercredi 13h30-14h45]
 lundi 17h-18h15
 mercredi 13h30-14h45

CURSUS DIPLÔMANT – à partir de 7 ans

- Cursus instrumental** ✗
 Cursus chant lyrique
 = cours individuel d'instrument ou de chant lyrique + cours collectif de culture musicale + une pratique **d'ensemble** (à partir de la 3^{ème} année)
- Cursus 2 disciplines** (instrumentales ou chant) ✗✗
 selon places disponibles et sous condition d'un niveau 2^{ème} cycle dans la 1^{ère} discipline
- Cours d'instrument seul** ✗
 pour les élèves ayant obtenu la fin de 3^{ème} cycle en culture musicale
- Culture musicale générale (seule)

PARCOURS MUSICIEN AMATEUR (à partir du niveau 2^{ème} cycle, validé en instrument et culture musicale)

- Parcours autonome instrumental** ✗
 cours d'instrument : individuel, 30 min tous les 15 jours
 Parcours chant lyrique
 cours de chant : individuel, 30 min. tous les 15 jours

PRATIQUE D'ENSEMBLE

- Chorale enfants (à partir du CE2 et Collège)
 Ensemble « Demoiselles des Rochers » (lycéennes)
 Atelier vocal musiques actuelles (collégiens-lycéens)
- Orchestre à cordes - Vitré ✗
 Orchestre à vents - Vitré ✗
 Autre (préciser).....

PARCOURS SPÉCIFIQUE

- Parcours des possibles** (enfants en situation de handicap, à partir de 7 ans) ✗
 L'enfant a-t-il une reconnaissance MDPH/certificat médical (ou reconnaissance en cours) :
 oui non
 Si tel est le cas, et dans le but d'adapter au mieux les pratiques artistiques, acceptez-vous d'être contacté par le référent
 accessibilité ? : oui non
 Autres situations pouvant nécessiter une adaptation de cours :

ADULTES

LES PARCOURS ADULTES

Parcours initial : instrumental ✘ ou chant lyrique
= **cours individuel** d'instrument ou de chant lyrique (30 min/semaine) + **cours collectif** de culture musicale (de 1h à 1h30/semaine)
+ une pratique **d'ensemble**

Parcours autonome : instrumental ✘ ou chant lyrique cours individuel de 30 min tous les 15 jours

Parcours initial 2 disciplines ✘✘ selon places disponibles et sous condition d'un niveau 2ème cycle dans la 1^{ère} discipline

Cours d'instrument seul ✘ pour les élèves ayant obtenu la fin de 3ème cycle en culture musicale

PRATIQUE D'ENSEMBLE

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Chœur Mixte | <input type="checkbox"/> Ensemble « Demoiselles des Rochers » |
| <input type="checkbox"/> Chœur d'Hommes | <input type="checkbox"/> Chorale variétés (françaises et internationales) |
| <input type="checkbox"/> Orchestre à cordes - Vitré ✘ | <input type="checkbox"/> Orchestre à vents - Vitré ✘ |
| <input type="checkbox"/> Autre (préciser)..... | |

Votre demande d'inscription/ré-inscription sera prise en compte par ordre d'arrivée et dans la limite des places disponibles.

Pour le cours individuel d'instrument ou de chant, le créneau de cours est fixé de commun accord avec l'enseignant, lors d'une réunion de rentrée. Pour les cours collectifs : de culture musicale et pratique d'ensemble, les jours et horaires de cours sont automatiquement attribués. Les horaires de cours de culture musicale seront connus à la rentrée.

Les confirmations de validation des inscriptions seront envoyées par mail **au plus tard le 29 août 2023**.

Règlementation

L'autorisation de captation et de diffusion

Chaque année scolaire, nos élèves participent à diverses manifestations publiques (concerts, auditions, portes ouvertes...) donnant lieu à des captations photos ou vidéos qui peuvent être publiés dans un journal ou dans un document de communication. En application de l'article 9 du Code civil, ce type d'exploitation doit obligatoirement faire l'objet d'une autorisation expresse.

Je, soussigné(e) (élève majeur ou représentant légal), autorise, dans le cadre exclusif des activités du conservatoire de Vitré Communauté, la prise de vues de moi-même ou de mon enfant inscrit au conservatoire. J'accepte que tout ou partie des images et enregistrements sonores soient incorporés gracieusement en vue de leur exploitation par tous modes et procédés, sur tous supports, en tous formats et ce sans limitation de durée.

Fait à le

Signature de l'élève majeur ou du représentant légal,
« lu et approuvé »

Signature du dossier d'inscription - Obligatoire

Toute année commencée est due dans son intégralité, les seules exceptions étant les arrêts pour raisons médicales, déménagement ou des absences en raison de voyages scolaires à l'étranger, d'une durée supérieure à trois semaines. Les tarifs sont votés par les élus de Vitré Communauté. La participation financière des familles représente 18% du coût global du service. Les cours annulés par le conservatoire sont déduits de la facturation uniquement à partir de 3 cours annulés dans la (les) discipline(s) principale(s) [hors cours complémentaires pour les cursus].

Je, soussigné(e) responsable légal (ou élève majeur) reconnais avoir pris connaissance des conditions de scolarité, des tarifs et des modalités d'inscription.

« En tant que responsable(s) légal (aux) de l'enfant, je donne mon accord à l'établissement pour que lui soient prodigués les soins d'urgence que peut nécessiter son état de santé et autorise l'établissement à faire assurer son transport par les services d'urgence dans un établissement hospitalier en cas de besoin ».

Fait à le

Signature de l'élève majeur ou du représentant légal,
« lu et approuvé »

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées par Vitré Communauté, responsable du traitement. Ces données sont nécessaires pour la gestion de votre dossier au conservatoire (inscription, suivi et facturation, mise à jour des données). La base légale est le contrat. Les données collectées sont communiquées aux agents du service Accueil-Scolarité. Ces données seront conservées pendant toute la durée de fréquentation de l'école par l'élève, puis détruites.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement. Le consentement pour le droit à l'image peut être retiré à tout moment. Pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données à l'adresse suivante : Délégué à la protection des données, Centre de Gestion d'Ille-et-Vilaine, 1 avenue de Tizé, CS 13600, 35235 THORIGNE FOUILLARD CEDEX ou dpd@cdg35.fr. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

ENFANTS - ETUDIANTS

	Vitré Communauté						Hors territoire
	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4	Tranche 5	Tranche 6	
TRANCHE DE QUOTIENT FAMILIAL Tarifs applicables sur présentation du justificatif de Quotient Familial de votre organisme (CAF, MSA...) de moins de 4 mois. Sans présentation de ce document, le tarif correspondant à la Tranche 6 s'appliquera.	≤ 549 €	550 € ≤ OF ≤ 764 €	765 € ≤ OF ≤ 1000 €	1001 € ≤ OF ≤ 1300 €	1301 € ≤ OF ≤ 1600 €	≥ 1601 €	
INITIATION À LA MUSIQUE							
Eveil musical (MS, GS)	66 €	90 €	120 €	150 €	159 €	165 €	210 €
Découverte instrumentale (CP, CE1) Sites de La Guerche de Bretagne et Argentré du Plessis	66 €	90 €	120 €	150 €	159 €	165 €	210 €
Parcours découverte instrumentale (CP, CE1) Sites de Châteaubourg et Vitré	120 €	162 €	216 €	270 €	285 €	300 €	480 €
CURSUS DIPLOMANT							
Cursus instrumental (à partir du CE1) ou Chant lyrique (à partir de 16 ans)	180 €	240 €	318 €	399 €	420 €	441 €	630 €
Cursus 2 disciplines (instrumentales ou chant) (selon places disponibles et sous condition d'un niveau 2ème cycle)	249 €	333 €	444 €	555 €	585 €	615 €	975 €
1 cursus + 1 parcours amateur (selon places disponibles et sous condition d'un niveau 2ème cycle)	225 €	300 €	399 €	501 €	525 €	555 €	930 €
Cours d'instrument seul (pour les élèves ayant obtenu la fin de 3ème cycle en culture musicale)	108 €	144 €	189 €	237 €	252 €	264 €	480 €
PARCOURS MUSICIEN AMATEUR							
Parcours autonome instrumental ou chant lyrique (à partir du 2ème cycle)	144 €	192 €	258 €	321 €	339 €	357 €	540 €
PARCOURS SPÉCIFIQUE							
Parcours des possibles (enfants en situation de handicap, à partir de 7 ans)	102 €	138 €	183 €	228 €	240 €	252 €	
ART DRAMATIQUE							
Découverte et initiation théâtre	96 €	129 €	174 €	216 €	228 €	240 €	325 €
Classe Passerelle							
Cycle 1 (à partir de la seconde)							
Cycle 2 (à partir de la seconde)	117 €	156 €	207 €	258 €	273 €	285 €	366 €
ENFANTS - ETUDIANTS							
	Vitré Communauté	Hors territoire					
Culture musicale générale (seule)	194 €	330 €					
Pratique d'ensemble (seule) (choeurs d'enfants, ensembles, orchestres...)	66 €	135 €					
ADULTES							
	Vitré Communauté	Hors territoire					
Parcours initial instrumental ou chant lyrique	552 €	630 €					
Parcours autonome instrumental ou chant lyrique	416 €	540 €					
Parcours initial 2 disciplines (selon places disponibles et sous condition d'un niveau 2ème cycle)	885 €	975 €					
Cours d'instrument seul (pour les élèves ayant obtenu la fin de 3ème cycle en culture musicale)	345 €	480 €					
Pratiques d'ensemble (seule) (choeurs, ensembles, orchestres...)	96 €	135 €					
ENFANTS SORTANTS DU DISPOSITIF CHAM							
	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4	Tranche 5	Tranche 6	
APRÈS CHAM / Cursus instrumental	≤ 549 €	550 € ≤ OF ≤ 764 €	765 € ≤ OF ≤ 1000 €	1001 € ≤ OF ≤ 1300 €	1301 € ≤ OF ≤ 1600 €	≥ 1601 €	
	90 €	120 €	210 €	279 €	369 €	369 €	

LOCATION D'INSTRUMENT :

Instruments à cordes (sauf guitare et harpe) et à vent, en fonction du stock disponible

	ENFANTS	ETUDIANTS	ADULTES
Pour les 3 premières années d'apprentissage de l'instrument			90 €
A partir de la 4 ^{ème} année d'apprentissage de l'instrument			120 €

Quel que soit le niveau

FORFAIT ANNUEL - Tout instrument doit être assuré - à la charge de la famille.

Une révision de l'instrument devra être effectuée en fin d'année scolaire, auprès d'un professionnel, à hauteur maximale de 50 € - à la charge de la famille

MODALITÉS DE RÈGLEMENT :

Les cotisations sont réglables en 3 fois, à réception des factures (chèque bancaire, chèques vacances, carte bancaire ou par prélèvement automatique)